La résiliation de votre contrat CANAL est possible par demande écrite adressée au plus tard un (1) mois avant la date d'échéance de votre abonnement. Cette résiliation ne peut prendre effet qu’à la date d’échéance de votre contrat, sauf motif légitime justifiant d’une résiliation anticipée.

Vous pouvez désormais accéder à un formulaire de résiliation personnalisé dans la rubrique MON COMPTE en précisant votre motif de résiliation. Ce formulaire devra nous être adressé par courrier simple à l'adresse ci-dessous :

**Groupe CANAL+  
Service Résiliation  
TSA 86712  
95905 CERGY PONTOISE CEDEX 9**

Vous conservez toujours la possibilité de nous adresser une demande (par courrier simple) à cette même adresse en prenant soin de mentionner votre numéro de client, nom et prénom.

Vous pouvez également contacter le Service Clients au https://secure.media.espaceclientcanal.canal-plus.com/image/28/1/cartouche_0,35.7281.jpg du lundi au samedi de 8h à 21h pour un traitement personnalisé.

Pour connaître la date d'échéance de votre contrat, [cliquez ici](https://secure.espaceclientcanal.canal-plus.com/pid253.html).